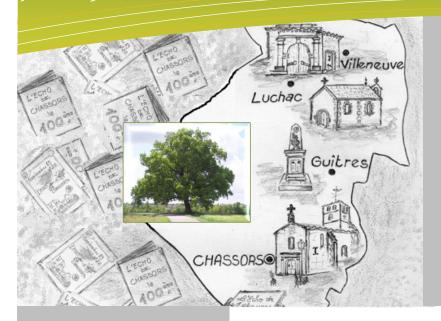
#### Bulletin Municipal N° 133 Juin 2019

# L'Echo de Chassors



#### Mairie de Chassors

Route de Jarnac 16200 Chassors

Tel: 05 45 81 06 63

mairie.chassors@wanadoo.fr

#### Retrouvez

dans ce numéro

Le Mot du Maire P 2

La Vie Municipale P 3 à 8

La Vie de l'Ecole P 9 à 10

La Vie des Associations P 11 à 15

En bref P 16 à 36

La page des Capsortiens P 37

Informations Pratiques P 38 à 39

Bien vivre à Chassors P 40 Les travaux d'embellissement et de sécurisation de la RD22 (route de Jarnac) sont terminés.



## Le Mot du Maire



Chers Capsortiens,

Vous allez pouvoir lire le 133ème écho de la commune, ce petit journal distribué tous les 4 mois peut paraître anodin, mais représente au final beaucoup de travail et est très difficile à réaliser. C'est pour cela que je voudrais remercier mon adjoint et responsable Eric VERGER ainsi que toute son équipe.

Je vais vous parler travaux et bien sûr, ceux de la RD 22 qui après 10 mois sont pratiquement terminés. Il nous reste à réaliser le marquage au sol et la pose de la signalétique. Pour ce qui est de l'aménagement paysager, les pelouses ont été semés et les tapis de sédum posés. Les arbustes seront plantés à la bonne saison, c'est-à-dire à l'automne.

10 mois c'est long, je remercie les riverains de leur compréhension. Mais le résultat est là.

De plus petits travaux de voirie seront engagés après l'été dans les différents villages.

Pour les travaux de l'école, ils seront tous réalisés du 8 juillet au 14 aout 2019 : remplacement des fenêtres et des stores dans toutes les classes, peinture de la cuisine et du local enseignants.

Une alarme répondant aux normes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) a été posée. Du mobilier de rangement sera acheté et posé pendant les vacances scolaires. Du matériel numérique sera renouvelé par la commune à hauteur de 8 000 € mais remboursé par la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac. Comme quoi l'Agglo n'est pas toujours une entité négative comme je l'entends parfois.

Pour ce qui est de la salle annexe : elle sera construite en prolongement de la salle des fêtes. Elle servira aux réunions des associations et sera louée à la population pour des petites manifestations. Elle pourra contenir environ une cinquantaine de personnes.

L'étude des sols a été réalisée ; le permis est en cours d'élaboration par l'architecte. Dans les semaines à venir, les appels d'offres seront lancés. Début des travaux en novembre pour une durée entre 6 et 9 mois.

Concernant les incivilités (dépôt d'objet à côté des bacs à verre, pneu jeté dans la nature, feu interdit par la loi sauf dérogation, conflit de voisinage à cause d'animaux, stationnement abusif) je le dis encore une fois : essayez d'un coté de respecter vos voisins et de l'autre d'avoir un peu d'indulgence.

Je suis persuadé que tout pourrait aller mieux.

Maintenant parlons sport. Du 4 au 11 Août 2019, se déroulera la semaine fédérale internationale de cyclotourisme à COGNAC. Le circuit de la journée du jeudi 8 Août passera sur la commune. Ce n'est pas moins de 10 000 cyclos qui traverseront nos villages sur deux points différents : le grand circuit arrivera de Chassors et passera devant la Mairie puis se dirigera vers Les Métairies en empruntant la rue des Dodettes. L'autre circuit gardera la RD 15, traversera Luchac direction Sigogne. Les premiers cyclos devraient passer à partir de 8h30 le matin.

Une manifestation sera organisée devant la Mairie pour le passage du grand circuit.

Enfin, une course cycliste sera organisée le dimanche 11 Août 2019 à GUITRES Départ à 15 H Route de Jarnac, direction Chassors par la RD 156, puis retour par la rue de l'Eglise et route du Chêne pour une arrivée route de Jarnac. Cette course sera organisée par le club de l'ACJAR.

Nous vous attendons nombreux sur ces deux manifestations cyclistes.

Je vous souhaite à tous un bon été et de bonnes vacances.

Le Maire,
Patrick Lafarge

#### DECISIONS DE L'ASSEMBLEE MUNICIPALE

Dans cette rubrique « La Vie Municipale », une synthèse des sujets abordés lors des conseils municipaux vous est présentée. Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux de séance soit sur le site internet, soit dans les vitrines d'affichage de la mairie.

Depuis le mois de février le conseil municipal s'est réuni à 4 reprises.

#### 1. Séance du 12 février 2019

**Etaient présents**: Patrick LAFARGE, maire; Sylvain CHATAGNER; Nathalie DAU-NAS; Dominique DUQUERROY; Stéphanie LACOSTE (Secrétaire de séance); Pierre LEVEQUE; Jean-Luc PLAINFOSSE; Emeline POUSSARD; Florence RAYMOND; Jean-Maurice SABATER; Eric VERGER

Excusés: Didier ANDRIEUX; Bruno GAUTIER; Nadia VINCENT

#### 2. <u>Séance du 21 mars 2019</u>

**Etaient présents**: Patrick LAFARGE, maire; Didier ANDRIEUX; Sylvain CHATAGNER; Dominique DUQUERROY (Secrétaire de séance); Bruno GAUTIER; Stéphanie LACOSTE; Pierre LEVEQUE; Jean-Luc PLAINFOSSE; Emeline POUSSARD; Jean-Maurice SABATER; Eric VERGER,

**Excusées ayant donné procuration**: Nathalie DAUNAS à Jean-Luc PLAINFOSSE; Florence RAYMOND à Eric VERGER.

Excusée : Nadia VINCENT

#### 3. *Séance du 28 mars 2019*

**Etaient présents**: Patrick LAFARGE, maire ; Sylvain CHATAGNER ; Nathalie DAUNAS ; Dominique DUQUERROY ; Bruno GAUTIER ; Stéphanie LACOSTE ; Pierre LEVEQUE ; Jean-Luc PLAINFOSSE (Secrétaire de séance) ; Emeline POUSSARD ; Florence RAYMOND ; Jean-Maurice SABATER.

**Excusés ayant donné procuration** : Eric VERGER à Patrick LAFARGE, Didier AN-DRIEUX à Pierre LEVEQUE

Excusée: Nadia VINCENT

#### 4. <u>Séance du 9 mai 2019</u>

**Etaient présents**: Patrick LAFARGE, maire; Didier ANDRIEUX; Sylvain CHATAGNER; Nathalie DAUNAS; Dominique DUQUERROY (Secrétaire de séance); Bruno GAUTIER; Stéphanie LACOSTE; Pierre LEVEQUE; Jean-Luc PLAINFOSSE; Florence RAYMOND; Jean-Maurice SABATER; Eric VERGER; Nadia VINCENT.

Excusée ayant donné procuration : Emeline POUSSARD à Patrick LAFARGE

#### **PERSONNEL**

#### Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique territorial pour permettre la stagiairisation de l'agent technique Alain CHARFALLOT au 1er Avril 2019.

Le conseil approuve la proposition à l'unanimité des présents.

#### **TRAVAUX**

# <u>1 - Convention de délégation de maitrise d'ouvrage pour les opérations de mise en conformité de l'école</u>

Monsieur le Maire explique que la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac n'a pas pu réaliser les travaux de mise en conformité pour l'accessibilité PMR de l'école avant le transfert de compétence.

Pour permettre de les réaliser, il est nécessaire de signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Les travaux à la charge financière de la commune seront remboursés par la communauté d'agglomération par le biais de l'attribution de compensation.

Le conseil approuve le projet de convention à l'unanimité des présents.

- <u>2- Manque de visibilité au carrefour</u>: Monsieur le Maire présente la demande d'un administré, afin qu'il soit posé un miroir à l'angle de la rue du Puits et de la route du Cluzeau, où la visibilité est insuffisante. Le conseil donne une suite favorable ; un miroir sera posé prochainement.
- <u>3- Trottoirs des Buissons</u>: Monsieur le Maire propose au conseil de faire bétonner ces trottoirs. Il rappelle que le projet avait été abandonné à cause du coût excessif des entreprises de TP. Les travaux pourraient être réalisés par les agents municipaux. Le Conseil approuve la proposition.
- <u>4- Travaux d'aménagement de la RD 22</u> : le conseil débat à nouveau de la solution à mettre en œuvre pour réduire la vitesse : chicanes, écluses ou passage surélevé. Le conseil choisit la solution du passage surélevé.

#### **AFFAIRES FINANCIERES**

#### 1- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019

Monsieur le Maire propose le maintien des taux de l'année dernière, soit

- 9,26 % pour la taxe d'habitation,
- 20,74 % pour la taxe foncière bâti,
- 43,46 % pour la taxe foncière non bâti.

Les trois taux sont votés à l'unanimité des présents.

#### 2 - PRESENTATION DES COMPTES 2018 et du BUDGET 2019

Le conseil municipal a voté en mars les comptes 2018 et le budget 2019 de la commune. Le budget comprend une section de fonctionnement pour les dépenses et recettes courantes et une section d'investissement pour les opérations durables (bâtiments, matériels, voirie...).

#### **BUDGET de FONCTIONNEMENT**

RECETTES	2018	Budget 2019
Impôts locaux et dotation de l'Agglomération Grand Cognac	451 091	456 410
Dotations de l'État	207 727	197 263
Location logements et salle des fêtes	16 958	21 700
Redevances perçues et prestations facturées	21 923	31 160
Atténuations de charges (contrats aidés)	3 107	0
Produits exceptionnels (assurances - cessions de biens,)	19 962	
Total des recettes	720 768	706 783
DEPENSES		
Consommables (électricité, fournitures,)	47 202	98 448
Entretien terrains, voirie, réseaux, bâtiments, matériel	36 392	66 901
Autres services extérieurs, assurances et impôts	31 378	46 061
Frais de personnel et indemnités des élus	199 864	320 436
Versement à l' Agglo Grand Cognac + fonds de péréquation	96 559	18 000
Service incendie	28 347	
Amortissements	21 668	14 770
Charges exceptionnelles	18 150	9 000
Autres versements à des organismes extérieurs	2 533	1 800
Subventions aux associations	4 276	4 559
Charges financières	1 477	870
Autres charges	439	
Dépenses imprévues		20 000
Total des dépenses	488 285	600 845
Résultat de l'exercice	232 483	105 938
Report des excédents antérieurs	524 431	406 972
Excédent cumulé	756 914	512 910
Affecté au financement des investissements	-349 942	-512 910
Excédent reporté	406 972	0

L'évènement marquant du budget 2019 est la reprise de la compétence école auparavant gérée par la Communauté de Commune de Jarnac. L'impact principal porte sur les frais de personnel (114.000€) avec l'arrivée de 6 nouvelles salariées à temps partiel. Les coûts supplémentaires liés à l'école (183.000€) ne sont compensés qu'à hauteur de 73.000€ par

des recettes nouvelles (cantine, garderie) ou des réductions de charges financées par Grand Cognac. Au final cela se traduit par une diminution du résultat de l'exercice de 110.000€.

La disparition de la contribution au service d'incendie (28.000€) est liée au transfert de compétence à Grand Cognac mais ne signifie pas la disparition de la charge qui vient en diminution de l'attribution de compensation versée à la commune par Grand Cognac. Les taux des impôts locaux communaux (taxe d'habitation et taxe foncière) sont stables. L'excédent attendu de 105.938€ pour 2019, augmenté de l'excédent antérieur, permet d'affecter près de 513.000€ aux investissements.

#### **BUDGET d' INVESTISSEMENT**

INVESTISSEMENTS	Réalisé 2018	Budget 2019
RECETTES		
Affectation résultat fonctionnement N-1	520 444	349 942
Affectation résultat fonctionnement N		512 910
Dotation d'équipement territoires ruraux		165 053
Subventions RD 22	36 890	52 514
Subvention Agglo Grand Cognac (école)		29 000
Fonds de Compensation de la TVA	40 453	28 867
Amortissements	21 667	14 770
Taxe d'aménagement	5 505	4 000
Participation Julienne (cimetière)	2 337	2 600
Dépôts & cautionnements		1 000
Cession d'actifs	18 150	
Total des recettes	645 446	1 160 656
DEPENSES		
Remboursements d'emprunts	22 137	22 750
Dépôts & cautionnements		1 000
Valeur comptable des actifs cédés	15 400	
Traversée de Guitres – RD22		908 568
Salle associative		230 000
Ecole		99 000
Terrains, voirie & pluvial	112 842	90 371
Logements	117 845	53 500
Défense incendie	2 423	34 000
Matériel	73 299	28 950
PLU	26	20 000
Eclairage public	825	18 500
Complexe mairie-salle des fêtes	5 100	12 000
Cimetière	15 190	11 500
Signalétique – sécurité routière	1 326	3 000
Plateforme découpe Chasse		2 200
Aménagements paysagers	4 313	
Dépenses imprévues		15 000
Total des dépenses	370 726	1 550 339
Résultat de l'exercice	274 720	-389 683
Report excédent antérieur	114 963	389 683
Résultat de clôture	389 683	0

En 2018, les principaux investissements ont porté sur :

- la voirie (53.000€): trottoirs Luchac/route de Sigogne rue des Vergers –rue du Puits route de Réparsac,
- Le pluvial (59.000€): rues du Puits et des Vergers, route de Sigogne,
- Les logements : création d'un appartement dans l'ancienne mairie (88.000€), améliorations dans l'ancien presbytère (30.000€),
- 2 véhicules (43.000€),
- L'aménagement du cimetière : 15.000€,
- Le four de la salle des fêtes : 12.000€.

En 2019, l'essentiel des investissements sera consacré :

- à la traversée de Guitres (RD22) dont le coût total, y compris l'effacement des réseaux, dépasse 900.000€,
- la construction d'une salle associative en remplacement de l'actuelle salle « des 6 chemins » pour 230.000€,
- à l'école pour des travaux immobiliers, accessibilité et équipement numérique pour 99.000€, dont 29.000 financés par Grand Cognac dans le cadre du transfert de compétence.

Cet important programme d'investissements de plus d'1,5 millions d'euros est autofinancé.

Au 31/12/2018, la commune est très peu endettée avec un capital restant dû de 40.000€ dont le dernier remboursement interviendra en septembre 2020.

#### 3- DM n°1 - Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire explique que suite à un trop perçu de Taxe d'aménagement attribuée par l'Etat à la commune, d'un montant de 81,48 € en 2018, la commune doit reverser cette somme. Il est donc nécessaire d'approvisionner le compte 10226 qui est d'ordinaire utilisé en recettes et non en dépenses et de passer les écritures suivantes :

o20 Dépenses imprévues Investissement - 100 €

10226 Taxe d'aménagement - Dépenses + 100 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents

#### 4- Tarification des services périscolaires de l'école pour l'année scolaire 2019-2020

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de la cantine et de la garderie pour la rentrée de septembre 2019.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents, les tarifs suivants :

	Tarif Septembre 2018	Tarif Septembre 2019
Tarif repas élève	2,45 €	2,50 €
Tarif repas adulte	5,10 €	5,15 €
Tarif garderie par élève (matin)	1€	1€
Tarif garderie par élève (soir)	1€	1€

#### **QUESTIONS DIVERSES**

#### 1 – Avis du conseil concernant le trafic des poids lourds sur la RN 10

Monsieur le Maire explique avoir reçu de Nicole BONNEFOY, Sénatrice et Conseillère Départementale de la Charente, un mail afin de recueillir l'avis du conseil sur le problème de circulation des poids lourds sur la RN 10. Elle demande le soutien des communes pour obtenir une déviation sur la A 10.

Le Conseil exprime son soutien à la démarche de Madame BONNEFOY (11 pour, 2 abstentions).

#### 2 - Nouvelle génération de compteurs GRDF

Intervenant au nom de GRDF, Madame PERNAS-HERMOSOS rappelle qu'une nouvelle génération de compteurs communiquant par onde radio va être installée en 2020-2021; une convention a été signée avec la commune pour l'implantation d'une antenne sur l'église. Mais, techniquement, cette installation n'est pas réalisable. En accord avec le SDEG, elle propose donc de lancer une étude sur l'implantation d'une antenne sur le pylône du terrain de pétanque ou du stade.

Le Conseil émet un avis favorable pour faire réaliser cette étude sur les poteaux du stade les plus éloignés de la rue (11 pour, 1 abstention).

#### 3 – Démission d'un Conseiller municipal, premier adjoint :

Didier ANDRIEUX remet sa lettre de démission.

# La Vie de l'Ecole

#### DES NOUVELLES TOUTES FRAICHES DE L'ECOLE!



#### Notre visite à la mairie

Le vendredi 3 mai 2019, nous sommes allés à la mairie.

Nous avions travaillé sur les symboles de la République et nous souhaitions voir s'il y en avait à la mairie.

Monsieur le Maire nous a accueillis devant la porte. Il avait son écharpe tricolore. Anne-Sophie, secrétaire de mairie, était là aussi.

Nous nous sommes installés dans la salle du conseil, c'était sérieux!

Nous avons expliqué ce que nous savions sur les symboles de la République et nous avons cherché d'autres symboles : le buste de Marianne, une affiche avec tous les présidents et une photo avec le président « d'en ce moment », Emmanuel Macron.

Le Maire nous a expliqué ce qu'il faisait à la mairie et Anne-Sophie nous a dit ce qu'elle faisait à la mairie. Ils nous ont montré où ils travaillent dans la mairie : l'accueil et le bureau.

Nous avons posé quelques questions. Par exemple : est-ce que c'est le maire qui décide du menu de la cantine ?

Pour terminer, nous avons pris une photo devant la mairie.

Un joli moment de citoyenneté!

Merci de nous avoir accueillis.

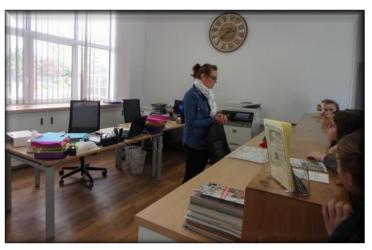
#### Comme une réunion de conseil municipal....



# La Vie de l'Ecole



Nous avons trouvé Marianne.



Anne-Sophie nous explique son travail.



Monsieur le Maire nous explique ce que signifie son écharpe.



Les CP/CE1

#### ASSOCIATION EXPRESSION SPORTIVE

La saison des activités de l'Association Expression Sportive arrive bientôt à sa fin. Le dernier cours se déroulera le jeudi 27 juin. Nous en profiterons pour faire une porte ouverte pour tous ceux et celles qui veulent venir découvrir ce que l'on fait. Les horaires sont toujours les mêmes, c'est-à-dire :

19h: cours débutants

20h15 : cours intermédiaires.

Je rappelle que nous ne dansons pas que sur de la musique country, nous dansons sur de la musique disco, moderne, etc.... tout cela dans la bonne humeur. Alors n'hésitez pas à venir franchir le pas, pas de chaussures particulières, seulement des chaussures où l'on se trouve bien dedans, (éviter les hauts talons et les tongs) et pour les vêtements rien de spécial.

Renseignements auprès de Nicole au 06 85 45 09 31.

#### AMITIE CHASSORS-SPICHEREN

#### <u>Voyage à SPICHEREN pour le week-end de l'Ascension</u> 30 mai 2019 au 3 juin 2019

Cette année, c'est à notre tour de faire le voyage Chassors-Spicheren. Voici un petit condensé de notre week-end chez nos amis Spicherois.

#### Jeudi 30 mai

Le départ est prévu à 8h, tout le monde est à l'heure, les valises sont chargées dans le car, et en route pour la gare d'Angoulême.

9h46 le train arrive en gare, nous montons dans le train, et voilà c'est parti pour un super week-end. Nous arrivons en gare de Lorraine TGV pratiquement à l'heure. Xavier le Président de Jumelage Charentes Spicheren est là, qui nous attend, toujours souriant et avec ses belles moustaches....

Un car nous attend pour notre dernière destination : SPICHEREN

Nous arrivons Place de la Charente où nous sommes attendus pour une collation. A la descente du car, tout le monde s'embrasse avec beaucoup d'émotions, et nous nous dirigeons vers la salle des fêtes, et là, comme d'habitude, un très beau buffet nous attend. Et c'est là que l'on voit que les festivités commencent...Ensuite nous allons dans nos familles hébergeantes.

#### Vendredi 31 mai

Journée libre, chaque famille a choisi de nous emmener dans de magnifiques endroits. Je ne les citerai pas car je ne veux oublier personne, mais lorsque nous nous sommes revus le samedi matin tout le monde était enchanté de la journée passée en famille. Merci à toutes les personnes qui nous reçoivent et qui prennent du temps pour nous faire découvrir leur belle région.

#### Samedi 1er juin

La journée du samedi est alsacienne. Première étape à GERTWILLER pour la visite du musée du pain d'épice avec évidemment une dégustation.



Ensuite départ pour METZERAL pour aller déjeuner à la Ferme Auberge BRAUNKOPF. Bon, nous avons eu un petit contretemps, notre car est tombé en panne à 3 km du restaurant, ce n'est pas grave, nous sommes en week-end.... Donc nous arrivons à la ferme



auberge vers 15h, mais notre repas nous attendait et nous avons très bien mangé, mais sur ça nous n'avions aucun doute.... Vous voulez savoir ce que nous avons mangé ? Eh bien voilà :

- en mise en « bouche » : une belle part de tourte à la viande
- en plat principal : roïgabrageldi (essayer de le prononcer avec l'accent alsacien...)

Et il ne faut pas oublier le fromage Munster ni le dessert. Et le tout arrosé avec du bon vin d'alsace....



Ensuite nous repartons pour une visite dégustation d'une cave, le DOMAINE CHARLES BAUR à EGUISHEIM.

Et pour digérer tout ça, petite visite de la ville qui fait partie des plus beaux villages de France. EGUISHEIM est un très joli village.

N'hésitez pas à le visiter si vous allez en Alsace.

Nous récupérons notre car et nous repartons direction KRAUTERGERSHEIM, et vous savez où... au restaurant « LE CHOU'HEIM ». Faut bien finir la journée sur une note gustative....

#### Dimanche 2 juin

C'est jour de gala, nos amis Spicherois nous ont préparé un excellent déjeuner avec une animation musicale. Les tables sont très bien décorées, chacun trouve sa place et nous commençons à déjeuner. Lorsqu'arrive le « trou Lorrain », discours de Xavier et de monsieur le Maire de Spicheren. Tout se déroule dans une très bonne ambiance. Les Spicherois savent mettre le « feu » et il faut dire que le musicien et sa chanteuse étaient au top. Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée soit réussie. Encore une fois Merci à tous.



#### Lundi 3 juin

C'est le jour du départ, chacun ferme ses valises, et nous faisons notre dernier repas ensemble dans la salle des fêtes. Chacun se remémore les quatre jours passés avec nos amis Spicherois. On voit sur les visages la tristesse qui s'installe, et je ne vous dis pas quand vient le moment de se dire au revoir...

Mais rendez-vous est pris pour recevoir nos amis Spicherois. Nous devrions les recevoir le week-end de l'Ascension en 2021, ça peut paraître loin, mais en fait c'est « demain ».

Et voilà, nous repartons avec le car direction Gare Lorraine TGV. Le train est à l'heure, mais tout peut arriver en cours de route, nous avons eu droit au colis suspect dans le train, mais je ne vais pas « m'étendre sur cet incident », le principal est que nous soyons tous arrivés à destination avec la tête pleine de merveilleux souvenirs.

Merci à tous pour ce très beau week-end passé tous ensemble, et encore une fois merci à Xavier, Myriam et tous leurs amis de Jumelage Charentes Spicheren.



#### LA CAGOUILLE SPORTIVE DE CHASSORS.



Une saison de passée, l'année est déjà terminée.

Félicitations à notre équipe qui a su répondre aux objectifs fixés.

Nous terminons la saison 6<sup>ème</sup> du classement, belle remontée suite aux résultats de l'année passée.

Une équipe soudée, une vraie amitié.

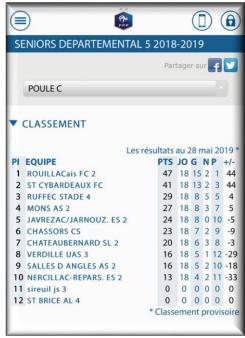
Nous sommes impatients de retrouver le chemin des terrains la saison prochaine et de montrer à tous que nous sommes capables de bien plus.

En attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bon repos bien mérité.

Merci également aux supporters et supportrices pour leur soutien tout au long de cette année 🚱

À très vite nos petits Caspsortiens 🔘 🖤





Le samedi o8 juin se déroulait l'assemblée générale du CS CHASSORS.

L'occasion de faire le point sur l'année passée avec l'annonce des résultats du classement mais aussi le bilan financier.

Comme évoqué nous terminons  $6^{\text{ème}}$  du championnat ce qui démontre que le groupe a évolué suite à l'année passée.

Les objectifs de l'année prochaine sont décrits, tout le monde est impatient de commencer cette nouvelle saison à venir.

Nous avons également procédé à l'élection du nouveau bureau (de gauche à droite sur la photo du bureau).

Mathieu Gravelle: Président

Mickael Chamoulaud: Vice-président

Thomas Beneteau : Trésorier Romain Legeron : Vice-trésorier

Jessy Legeron : Secrétaire

Guillaume Chevalier: Vice-secrétaire

Cette réunion s'est conclue sur un excellent repas préparé par le club et offert aux joueurs ainsi qu'à leurs compagnes. Nous avons passé la journée tous ensemble avec des activités l'après-midi (partie de pétanque, palets, tennis ballon...) une occasion de plus de passer un moment réuni.

Merci à tous ceux qui ont pu être présents et nous avons eu une grosse pensée aux personnes qui n'ont pu venir.

À très vite tout le monde et bonnes vacances!



#### L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

C'est avec un très beau soleil que la société de chasse et les membres des parents d'élèves se sont associés pour cette 1ere marche semi-nocturne.

Les marcheurs étaient en forme et motivés pour parcourir les 8km600 du parcours et surtout déguster ce repas qui a été servi de main de maître par tous les bénévoles des 2 associations.

Après l'apéro servi dès le départ à la distillerie de Jeremy AUMONT, les marcheurs ont pris la direction du bourg de la Jarrie pour manger l'entrée qui sur cette petite place du bourg de Sigogne, fut bien appréciée.

Les randonneurs ont mis les bouchées doubles pour atteindre le plat de résistance au ball trap de Chassors après avoir longé le pont de Houlette et les chemins blancs qui longent Houlette et Réparsac.

Au ball trap civet et jambon braisé ont fait la ferveur des convives servis par les membres de la chasse.

Ils ont ensuite pris la direction de Villeneuve pour y déguster le fromage tartelette et café devant le match de rugby et suivi des photos de faune et flore de notre magnifique commune.

366 personnes heureuses et des félicitations à gogo. Alors vive l'union des associations et à l'année prochaine.

Nous tenions à remercier les mairies de Chassors, de Sigogne et surtout une fois de plus les bénévoles des deux associations sans qui nous n'aurions jamais pu assurer une telle réussite.



#### CEREMONIE DU 08 MAI 1945



C'est sous un ciel nuageux que s'est déroulée la commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts.

Ce moment de recueillement a eu lieu en présence d'élus de la commune mais aussi de plusieurs habitants venus s'associer à cette cérémonie commémorant le 74ème anniversaire de l'armistice.

Monsieur Patrick Lafarge, maire de la commune, a lu le message de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire puis a déposé une gerbe.



Comme tous les ans, afin d'honorer le devoir de mémoire, M. Le Maire a tenu à s'associer à une jeune habitante, Chloé Sala, pour énumérer la liste des Capsortiens morts pour la France durant les conflits du siècle dernier et dont les noms sont inscrits au monument (14/18, 39/45 et Indochine).

La minute de silence, la Sonnerie aux Morts et la Marseillaise ont clos ce recueillement.

Le Maire a ensuite remercié toutes les personnes présentes et a invité la population à un vin d'honneur offert par la municipalité.





Remerciements à toutes les personnes présentes.

#### **POUR INFORMATION**

#### Avis aux nouveaux habitants:

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en mairie facilite aussi les démarches administratives.

#### Inscriptions à l'école maternelle rentrée 2019/2020 :



Les inscriptions doivent être effectuées en mairie. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille.

Attention à partir de la rentrée 2019, l'enseignement est obligatoire pour tous les enfants à partir de 3 ans. Si vous êtes concernés, pensez à inscrire votre ou vos enfants à la mairie.

#### Recensement militaire:



16 ans pensez au recensement : tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche doit s'effectuer entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire. Le jeune doit faire la démarche lui-même à la mairie. Pour cela, il faut vous munir du livret de famille de vos parents et de votre carte nationale d'identité. A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription au « code de la route » pour passer votre permis si vous n'avez pas encore effectué votre Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) et donc pas encore obtenu votre attestation du Citoyen ou lors de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, etc....). Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

#### Participer à la Journée Défense et Citoyenneté

La convocation à la JDC est automatique. Elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois.

#### NOUVEAU MIROIR RUE DU PUITS A VILLENEUVE





A la demande des riverains un miroir de sécurité a été posé à l'intersection de la rue du puits et de la route du Cluzeau

# REGLEMENT PERMANENT DE L'EMPLOI DU FEU ET DU BRULAGE DES DECHETS VERTS

Désormais, Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année et sur l'ensemble du département.

#### QUELQUES REGLES DE BON VOISINAGE, DE SAVOIR VIVRE ET DE CI-TOYENNETE.

# ENTRE VOISINS, RESTONS COURTOIS! STOP AUX BRUITS INUTILES:

Les bruits gênent non seulement la nuit (entre 22 heures et 7 heures du matin) mais également dans la journée, car les voisins peuvent être souffrants ou astreints à des horaires de travail et de repos particuliers.

Les sources de bruit sont nombreuses.

Faites particulièrement attention à celles qui causent le plus fréquemment des troubles de jouissance :

- Radio, télévision, chaîne stéréo, utilisées avec un volume sonore excessif
- Travaux d'aménagement faisant appel à des marteaux, perceuses, etc...
- Bruits divers : tondeuse, débroussailleuse, claquements de portes, battement de fenêtres et volets mal fermés.

Il peut arriver que l'on soit dans l'obligation de faire du bruit, par exemple à l'occasion de travaux indispensables. Dans ce cas, mieux vaut prévenir ses voisins à l'avance. Ils apprécieront d'avoir été informés et sauront que la gêne ne sera que temporaire.

Voici les horaires autorisés pour effectuer des travaux :

- Du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 14H à 19h30
- Samedi : de 9H à 12H et de 15H à 19H
- Dimanche et jour férié : de 10H à 12H

Merci pour votre compréhension.

#### **BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX**

#### **Déjections canines**:

Les propriétaires de chiens et de chats sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics. Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3e classe de 68€; si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours, celle-ci passe à 450€.

Des sacs « Toutounet » sont disponibles gratuitement chez les vétérinaires, toiletteurs, commerces d'alimentation pour animaux.

#### RESULTATS des ELECTIONS EUROPEENNES A CHASSORS





	Total	Inscrits (%)
Inscrits	870	
Abstentions	369	42,41
Votants	501	57,59
Nuls	12	1,38
Exprimés	480	55,17
Blancs	9	1,03

N° Panneau	Nuance	Liste conduite par	Voix
1	LFI	Mme AUBRY MANON	23
2	LDVD	M.DE PREVOISIN ROBERT	0
3	LEXD	M.CAMUS RENAUD	0
4	LDIV	Mme MARIE FLORIE	0
5	LREM	Mme LOISEAU NATHALIE	88
6	LDIV	M.TRAORE HAMADA	0
7	LEXD	M.PHILIPPOT FLORIAN	2
8	LDIV	M.ALEXANDRE AUDRIC	0
9	LECO	M.BOURG DOMINIQUE	9
10	LEXD	M.VAUCLIN VINCENT	0
11	LUDI	M.LAGARDE JEAN-CHRISTOPHE	22
12	LUG	M.GLUCKSMANN RAPHAEL	17
13	LDIV	M.GERNIGON YVES	0
14	LDIV	M.HELGEN GILLES	0
15	LDLF	M DUPONT-AIGNAN NICOLAS	19
16	LDIV	Mme CAILLAUD SOPHIE	0
17	LECO	Mme DELFEL THERESE	0
18	LEXG	Mme ARTHAUD NATHALIE	4
19	LCOM	M.BROSSAT IAN	4
20	LDIV	M.ASSELINEAU FRANCOIS	7
21	LDVG	M.HAMON BENOIT	10
22	LDIV	Mme TOMASINI NATHALIE	0
23	LRN	M.BARDELLA JORDAN	172
24	LDIV	Mme CORBET CATHY DENISE GINETTE	0
25	LEXG	M.SANCHEZ ANTONIO	0
26	LDIV	M.DIEUMEGARD PIERRE	0
27	LDIV	M.CHALENCON CHRISTOPHE	0
28	LDIV	M.LALANNE FRANCIS	5
29	LLR	M.BELLAMY FRANCOIS XAVIER	35
30	LVEC	M.JADOT YANNICK	51
31	LDIV	Mme THOUY HELENE	12
32	LDIV	M.BIDOU OLIVIER	0
33	LDIV	M.PERSON CHRISTIAN LUC	0
34	LDIV	M.AZERGUI NAGIB	0

#### LOI LABBE: VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue.



Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti limaces...

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés)

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

#### Des solutions alternatives existent!

- Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- Cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- Favoriser la biodiversité,
- Alterner les cultures.
- Adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.
- Ce sont là quelques-unes des alternatives. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant! Le site jardiner-autrement.fr propose de multiples solutions pour jardiner sans produit chimique.

#### Rapportez vos pesticides!

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine.

Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

#### CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES!

Vous êtes à votre domicile



gendarmene ou au commissanat de police le plus proche; Signalez votre absence à la brigade les patrouilles de surveillance seront effectuées.

voism de le relever. Le courrier qui s'accumule dans votre boûte aux lettres signale votre absence. 8

Demandez à quelqu'un d'ouvrir régulièrement les volets : votre domicile doit paraître habité

0

c'est un moyen efficace pour éloigner les voleurs. Ne laissez pas d'objets à 8

# Protégez-vous

# Protégez vos biens :

objets possible vos attrayants et facilement transportables. Dissimulez autant que

Placez vos objets de valeurs (argent, bijoux,...) dans un coffre ou à la banque.

caractéristiques particulières de vos objets de valeurs et/ou d'art. (Ces informations pourraient être utiles à l'enquête le prenez une photographie s'il s'agit de bijoux ou d'objets Enregistrez les numéros cas échéant).







# Protégez votre véhicule :

Le cas échéant, stationnez votre véhicule dans un Si possible, mettez votre véhicule dans un garage. endroit bien éclairé et non isolé

Même pour une courte absence :

Fermez systématiquement votre véhicule à clé.

arrêtez votre moteur

enlevez votre clé de contact

remontez les vitres des portières.

Braquez les roues dans le sens contraire de la Les dispositifs antivol sont dissuasifs contre le vol.

Verrouillez, lorsque vous circulez en ville, les sécuntés intérieures des portes afin d'éviter un car-jacking vol d'un véhicule avec violence ou menace à l'encontre du conducteur ou des passagers). chaussée. 0

# Comment réagir si vous avez été victime

Ne touchez à nen

©Composez le 17 si il y a une urgence.

© Communquez les références et/ou photographie des

objets dérobés

deux jours ®En cas de vol de chêques ou de carte bancaire, faites le plus rapidement possible opposition auprès de votre banque.

# **Numéros utiles**

Numéro d'urgence Composer le 17 Les services de gendarmerie et de police sont à votre disposition

# Les cambriolages

Fermez votre porte à clé. Fermez vos fenêtres :

 si vous ne pouvez pas les surveiller. si elles sont facilement accessibles.

Ne pas laisser les clés de véhicule visibles ou accrochées demière la porte du domicile

En cas d'absence prolongée :

Faires survre votre courner ou demandez à un

Ayez si possible recours à un système d'alarme,

0

8



d'accéder à une fenêtre.

permethaient

# L'ARNAQUE AU RETROVISEUR SEVIT TOUJOURS, LA POLICE NATIONALE MET EN GARDE LES AUTOMOBILISTES



La ruse est ancienne mais fonctionne toujours. La police nationale a une nouvelle fois appelé à la vigilance contre l'escroquerie au rétroviseur. Souvent appliquée sur des parkings, elle consiste à simuler un accident en vue d'obtenir un paiement en espèces.

Les **personnes âgées** en sont les principales victimes.

Le scénario est toujours le même. Alors que l'automobiliste est au volant, un escroc accroche légèrement son véhicule et s'arrête. Il l'accuse d'avoir cassé son rétroviseur, en réalité déjà abîmé. Au moment d'établir le constat, il lui demande le nom de son assurance et **prétend avoir la même**.

Il fait ensuite mine de téléphoner à l'assureur, mais contacte un complice qui conseille un arrangement à l'amiable, prétendument moins coûteux. L'escroc incite alors sa victime à **retirer de l'argent** à un distributeur, et s'envole avec le butin.

#### Quelques conseils

Pour éviter aux automobilistes de tomber dans le piège, la police nationale publie régulièrement une série de **conseils** sur les réseaux sociaux :

- **Toujours établir un constat amiable** en cas d'accrochage sur la voie publique, quelle que soit sa gravité
- Ne jamais donner d'argent liquide dans une telle situation

- **Contacter soi-même son assureur** si besoin, en composant le numéro indiqué sur son attestation d'assurance
- Sensibiliser les personnes âgées, principales victimes de ce genre d'agissement



#### NUMEROS SURTAXES, SOYEZ VIGILANTS!



Lorsque vous appelez un numéro surtaxé, laissez un message vocal ou envoyez un sms, cette prestation est facturée en plus sur votre abonnement téléphonique.

#### Il ne faut pas rappeler :

- les numéros à 10 chiffres commençant par 081 ou 082 ou 089
- les numéros à 4 chiffres commençant par 1 ou 3

- les numéros à 6 chiffres commençant par 118

À savoir : dans le cas où l'annonce tarifaire n'a pas été délivrée en début d'appel, vous pouvez saisir les services de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) du département où est implanté l'éditeur (informations présentes sur www.infosva.org).

Un doute sur un numéro ? Consultez l'annuaire inversé des numéros de services à valeur ajoutée (SVA) !

De nombreuses arnaques par téléphone et/ou sms procèdent selon le même mode opératoire :

- Vous recevez des appels qui raccrochent dès que vous répondez
- Vous recevez un appel et/ou sms vous indiquant qu'un problème avec votre carte ou votre compte bancaire nécessite que vous rappeliez votre banque de toute urgence
- Un message vocal enregistré annonce votre gain à un jeu concours auquel vous n'avez jamais participé, ou vous demande de rappeler un numéro pour venir chercher un colis, etc.

Si le mode opératoire peut différer, l'objectif de cette arnaque est toujours le même : inciter sous un faux prétexte une personne à appeler un numéro surtaxé, commençant généralement par o899. Une fois que la victime a composé ce numéro, personne ne répond, et le soi-disant temps d'attente peut se révéler interminable. Parfois l'interlocuteur fait en sorte que la conversation s'éternise. Et pour cause, ces appels ont un coût exorbitant : les numéros commençant par o89 sont facturés entre 0,50 et 0,80 € par minute ou entre 0,80 et 3 € par appel. La facture peut s'envoler rapidement, au profit des malfaiteurs. Ces derniers ne manquent pas d'idées pour engranger de l'argent avec cette méthode, Internet représentant pour eux un terrain de jeu particulièrement favorable. Le piège du colis en attente a donc débarqué dans les boîtes e-mail, en plus des faux avis de passage déposés dans les boîtes aux lettres. Sites de petites annonces, envoi de SMS ou appels téléphoniques pleins de promesses (envoi de fleurs, bon d'achat offert...) à condition de rappeler un numéro, faux profils sur Facebook, points de permis à récupérer... Les stratégies sont si nombreuses qu'il est parfois difficile de détecter l'arnaque. La méfiance est donc de mise dès lors que vous êtes incité à appeler un numéro.

En cas d'abus avéré, faites un signalement au 33 700. Lorsque vos doutes sont très sérieux ou avérés, envoyez un sms au 33 700 ou connectez-vous au www.33700.fr et laissez-vous guider dans la procédure de signalement.

# LA FIBRE OPTIQUE DEVRAIT ARRIVER DANS NOS FOYERS COURANT 2020!

Toute aussi importante que l'arrivée de l'électricité ou du téléphone en leur temps, cette technologie permet de communiquer en Très Haut Débit et de transférer des dossiers très lourds en quelques secondes. C'est une avancée considérable.

De armoires de connexions seront installées et alimenteront des points de raccordement optiques situés sur le domaine public. Les particuliers pourront se raccorder sur ces points. L'installation entre le point de raccordement et l'intérieur du logement est à la charge du fournisseur d'accès choisi par chaque ménage. C'est donc, en principe, une opération entièrement gratuite pour les familles qui souscrivent un abonnement fibre. La construction de ce réseau s'étalera sur 2019 et 2020. En principe, si rien ne vient entraver le déroulement normal des travaux, fin 2020, tous les foyers de Chassors seront éligibles à la fibre.



#### La fibre optique c'est quoi?

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux.

Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble. Sur ce réseau, les données peuvent être transmises rapidement sur des centaines voire des milliers de kilomètres.

Le développement de la fibre va de pair avec l'évolution des usages et des besoins croissants des individus (particuliers et entreprises).

#### Quels sont les avantages de la fibre optique?

Installer la fibre optique a de nombreux avantages :

- La fibre est plus stable que l'ADSL car insensible aux perturbations électromagnétiques;
- La qualité de la connexion et le débit ne sont pas conditionnés par la distance avec le nœud de raccordement optique;

- La fibre optique transporte des données sur de très longues distances sans atténuation du signal ;
- Tous les membres du foyer peuvent profiter pleinement des performances de la fibre optique, quelle que soit leur activité (TV, Internet, téléphone);
- Les utilisateurs peuvent profiter de la télévision jusqu'en haute définition (sous réserve de matériel compatible);
- La fibre optique offre un meilleur débit. Le transfert des données est 60 fois plus rapide qu'avec l'ADSL;
- Des tarifs abordables. Un abonnement fibre optique n'est pas nécessairement plus onéreux qu'une offre ADSL et procure une qualité nettement supérieure;
- La fibre rend le débit symétrique possible (flux ascendants et descendants transmettant les données à la même vitesse).

#### **URGENT: SAUVONS NOTRE PLANÈTE!**



#### 1 – CONSOMMER MALIN

- C'est penser à l'impact environnemental de sa consommation, matières premières utilisées, mode d'extraction et de fabrication, distribution, utilisation, fin de vie et valorisation des déchets.
- Devenir acteur de sa consommation : réaliser une liste de courses, ne pas se laisser influencer par la publicité, lire les étiquettes, comparer les prix au kilo...
- Réfléchir à son acte d'achat et à ses conséquences, des questions à se poser avant d'acheter un produit : contient-il des substances toxiques, en ai-je vraiment besoin, puis-je l'acheter en vrac, puis-je le louer ou l'acheter d'occasion, dans quelles conditions, par qui est-il fabriqué et combien de kilomètres a-t 'il parcouru, est-il fabriqué avec des matières renouvelables, est-il recyclable ?
- Zéro déchet : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

#### 2 -QUE FAIRE POUR CONSOMMER MALIN

- C'est manger local et de saison en privilégiant les produits frais et locaux sur les marchés ou les AMAP et en achetant de préférence des produits labellisés équitables pour les produits importés.
- Éviter le gaspillage, penser à faire une liste de courses, cuisiner ou réchauffer les restes de repas, veiller à la bonne organisation du réfrigérateur.

- Acheter moins d'emballages en évitant les dosettes et les portions individuelles et en préférant les produits à la coupe et les produits frais.
- Zéro déchet : prendre le temps de regarder les étiquettes (prix au kilo, contenu...) avant d'acheter, éviter les emballages et les suremballages.

#### 3- CÔTÉ ENTRETIEN DE LA MAISON

- Choisir les produits concentrés et respecter les dosages
- Préférer les produits bénéficiant d'un label écologique
- Opter pour les produits rechargeables
- Eviter les produits à usage unique et privilégier les produits durables, serpillières, chiffons...
- Louer, emprunter ou mutualiser l'achat de matériel dont on se sert peu.
- Zéro déchet : fabriquer ses produits d'hygiène ou d'entretien soi-même, c'est possible ! Rendez-vous sur les sites : www.maviebio.com ou www.toutfairesoimeme.com

#### 4- CÔTÉ VIE QUOTIDIENNE :

- Utiliser des piles rechargeables
- Utiliser des serpillières traditionnelles
- Utiliser de la vaisselle en plastique « dur » lavable plutôt que de la vaisselle jetable
- Utiliser des nappes et serviettes en tissu plutôt que des nappes et serviettes en papier
- Utiliser des cabas plutôt que des sacs jetables
- Utiliser et imprimer les deux côtés d'une feuille plutôt qu'un seul côté

#### 5- QUE FAIRE DES OBJETS USÉS:

- Les réparer en s'adressant à des professionnels (cordonniers, réparateurs TV, réparateurs de vélos). Demander des devis, il n'est pas toujours intéressant d'acheter systématiquement du neuf.
- Les donner à des associations qui leur apporteront une deuxième vie.

#### 6- A FAIRE SOI-MÊME:

- Recycler ses déchets verts en pratiquant le compostage ou adopter 2 poules.
- Trier soigneusement ses déchets aux centres de tris et les mettre dans les containers et non à côté!



#### L'INCONSCIENCE



La victime ne parle pas, ne réagit pas et respire ...

Que faites-vous?

Si la victime est inconsciente, et si sa poitrine se soulève régulièrement, il faut libérer les voies aériennes et la placer en position latérale de sécurité.

#### LES ÉTAPES DE L'INTERVENTION



Vérifiez que la victime ne réagit pas.



Libérez les voies aériennes.



Vérifiez que la victime respire.



Tournez la victime sur le côté en position latérale de sécurité.



Demandez à quelqu'un d'appeler les secours ; allez chercher de l'aide si vous êtes seul.



Vérifiez régulièrement la respiration de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

#### TECHNIQUE: LA LIBÉRATION DES VOIES AÉRIENNES



En cas de perte de conscience, les muscles sont relâchés, ce qui provoque une obstruction des voies aériennes par la chute de la langue dans le fond de la gorge. Ce risque peut-être écarté en basculant la tête de la victime en arrière et en soulevant son menton.



Desserrez si vous le pouvez le col, la cravate ou la ceinture de la victime.

Placez une main sur le front de la victime et basculez délicatement sa tête vers l'arrière. Dans un même temps, positionnez l'extrémité des doigts de l'autre main sous le bout du menton de la victime et soulevez celui-ci pour décoller la langue du fond de la gorge et dégager ainsi les voies aériennes.

N'exercez aucune pression sur la région molle située sous le menton pour ne pas entraver la respiration.



Vérifiez la respiration de la victime :

Vérifiez que la poitrine se soulève et s'abaisse régulièrement.

Ecoutez les bruits de la respiration en approchant votre oreille de sa bouche.

Essayez de sentir le souffle de sa respiration en plaçant votre joue près de sa bouche pendant 10 secondes.

# TECHNIQUE : LA MISE EN POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ (PLS)

Si la victime porte des lunettes, ôtez-les-lui.

Assurez-vous que ses jambes sont allongées côte à côte. Si ce n'est pas le cas, rapprochezles délicatement l'une de l'autre de manière à les placer dans l'axe du corps.



Disposez le bras de la victime le plus proche de vous à angle droit de son corps. Pliez ensuite son coude tout en gardant la paume de sa main tournée vers le haut. Placez-vous à genoux ou en trépied à côté de la victime.



Saisissez l'autre bras de la victime d'une main, placez le dos de sa main contre son oreille, de votre côté.

Maintenez la main de la victime pressée contre son oreille, paume contre paume.



Attrapez la jambe la plus éloignée de vous avec l'autre main, juste derrière le genou, et relevez-la tout en gardant le pied au sol.

Placez-vous assez loin de la victime, au niveau de son thorax, pour pouvoir la tourner sur le côté vers vous, sans avoir à reculer.



Faites rouler la victime en tirant sur sa jambe jusqu'à ce que le genou touche le sol. Dégagez doucement votre main de sous la tête de la victime en maintenant son coude de votre autre main afin de ne pas entraîner sa main et d'éviter ainsi toute mobilisation de sa tête.



Ajustez la jambe située au-dessus de sorte que la hanche et le genou soient à angle droit.



Ouvrez la bouche de la victime d'une main, avec le pouce et l'index, sans mobiliser la tête, afin de permettre l'écoulement des liquides vers l'extérieur.

Demandez à quelqu'un d'appeler les secours ou bien allez chercher de l'aide si vous êtes seul.

Vérifiez régulièrement que la respiration est normale.

Ces contenus sont extraits du guide des gestes qui sauvent de la Croix-Rouge.

#### L'APPLICATION MY15

My 15 est une application gratuite permettant aux victimes ou aux témoins d'être en contact direct avec les urgences, d'être géolocalisés avec une précision de moins de 10 mètres et d'envoyer des photos si le médecin régulateur des urgences en fait la demande, afin de mieux évaluer la gravité de la situation, notamment en cas de plaies par exemple, permettant ainsi de faciliter le diagnostic.

Par la suite ces photos sont numérisées puis intégrées au dossier médical du patient.

L'autre point fort de « My 15 » est qu'elle permet de communiquer ses informations personnelles médicales automatiquement.

En effet, après avoir téléchargé l'application, les utilisateurs peuvent renseigner les informations concernant leur santé, traitements en cours, allergies, antécédents médicaux...ainsi que des données administratives (numéro de téléphone, nom, prénom, sexe, âge, poids, nom du médecin traitant).

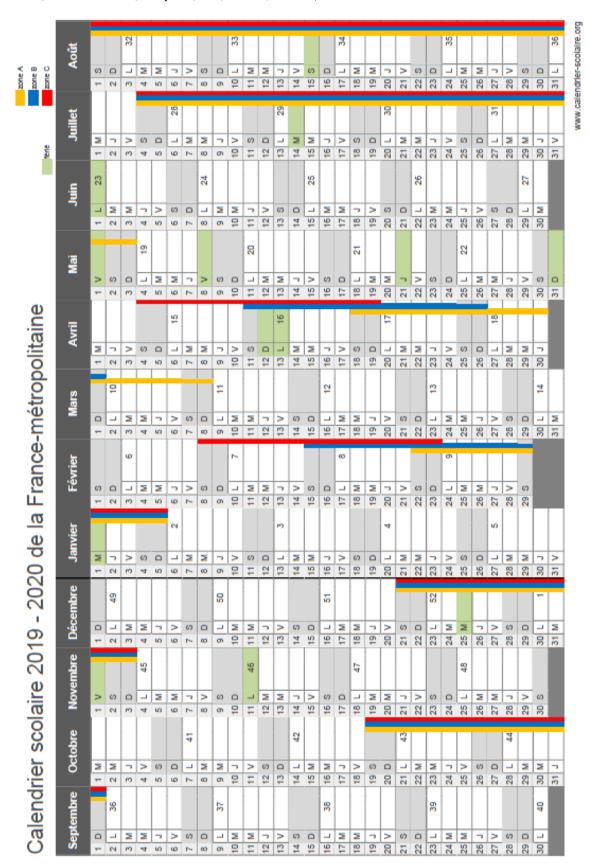
En cas d'appel via l'application, celles-ci seront transmises automatiquement vers l'écran du médecin régulateur. Cela permet de gagner du temps en situation d'urgence.

En termes de sécurité sur les données personnelles, il est à noter que les données restent stockées dans le téléphone.



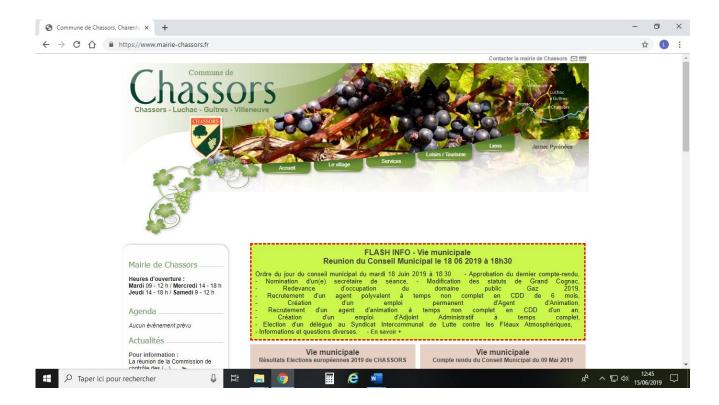
#### LE CALENDRIER SCOLAIRE 2019 /2020

Zone A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers
Zone B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg.
Zone C (académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles)



#### TOUT SAVOIR SUR CHASSORS EN UN CLIC DE SOURIS:

#### HTTP://WWW.MAIRIE-CHASSORS.FR/



Pour connaître les dernières infos pratiques sur notre commune, il vous suffit de composer http://www.mairie-chassors.fr/ et de surfer ensuite sur les rubriques de votre choix.

#### **ETAT CIVIL**

#### Naissance:

Lilou CHAUMET CASTELLI le 24 AVRIL 2019 Luchac

#### Décès:

Jean-Michel LABROUSSE	le 16 février 2019	Luchac
André ABELARD	le 19 février 2019	Bourg de Chassors
Simone DENECHERRE	le 28 mars 2019	Bourg de Chassors
Octave MEGARD	le 2 juin 2019	Guîtres

# La page des Capsortiens

Cette rubrique est la vôtre, elle doit permettre à chacun de s'exprimer par ses articles, ses photos, ses petites annonces et autres.

C'est à vous de transmettre des informations générales aux autres Capsortiens.

Bien entendu, les textes seront triés et validés avant leurs diffusions.

Evidemment, les propos diffamatoires ne seront pas retenus!

Les informations sont à envoyer à l'adresse suivante : <u>verger.eric@sfr.fr</u>

La Commission communication.

#### **AMDRONE-SERVICES** DIVERSIFIE SON ACTIVITE:



- Réalisation de PHOTOS /VIDÉOS :
- Travaux d'expertise, Promotion commerciale ou touristique, Événementiel...

#### • Travaux aériens :

- Destruction de nids de frelons asiatiques
- Traitement phytosanitaire contre la chenille processionnaire du pin et du chêne
- Entretien et Démoussage de toiture, façade
- Cartographie de parcelles agricoles pour évaluer les besoins en eau, en engrais des cultures et leur état de santé
- Photogrammétrie : modélisation en 3D des monuments et autres structures
- Inspection & Thermographie

Grâce à AMDRONE-SERVICES : finis les échafaudages ou engins - aucun risque pour le personnel - grande rapidité d'intervention - économie financière





# Informations Pratiques

#### **CALENDRIER DES MANIFESTATION**

# ☐ Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à CO-GNAC:

Le circuit de la journée du jeudi 8 Août passera sur notre commune. Ce n'est pas moins de 10 000 cyclos qui traverseront nos villages sur deux points différents : le grand circuit arrivera de Chassors et passera devant la Mairie puis se dirigera vers Les Métairies en empruntant la rue des Dodettes.

L'autre circuit gardera la RD 15, traversera Luchac direction Sigogne. Les premiers cyclos devraient passer à partir de 8h30 le matin.

#### **☐** Course de vélo :

O

U

T

Le dimanche 11 Août 2019 à GUITRES Départ à 15 H Route de Jarnac, direction Chassors par la RD 156, puis retour par la rue de l'Eglise et route du Chêne pour une arrivée route de Jarnac. Cette course sera organisée par le club de l'ACJAR.

# Délivrance de l'attestation de recensement

Les personnes sont tenues de se faire recenser en mairie à partir du mois où elles atteignent l'âge de 16 ans. Elles doivent apporter leur carte nationale d'identité et le livret de famille.

#### Location Salle des Fêtes (Tarifs 2019)

#### Pour les Habitants de la commune :

- Jour de semaine : 125 €

- Lendemain : 60 €

- Samedi ou dimanche ou jour férié: 186 €

- Lendemain : 94 €

- Chauffage / jour : 65 €.

#### **Attention:**

Remise des Clés : jour « J-1 » à 9h Restitution des clés : jour « J+1 » à 18h

#### PRET TABLES ET CHAISES:

Depuis le 1er novembre 2016, les personnes qui désirent réserver les chaises, bancs et tables devront s'adresser au secrétariat de la Mairie au 05 45 81 06 63 pour en fixer la date et le nombre. Le matériel sera donné le vendredi matin avant 12h et devra être remis le lundi avant 17h.

#### Horaires Déchetterie de Jarnac

Du lundi au samedi: 9h-12h et 14h-18 h

Ce calendrier des animations vous est proposé sous réserve de modifications.

# Informations Pratiques

En cas d'urgence vous pouvez appeler les numéros suivants sur votre téléphone fixe ou sur votre portable :

⇒Gendarmerie 17 (Elle vous communiquera la pharmacie de garde),

⇒Pompiers 18

⇒Samu 15 (Il vous communiquera le médecin de garde).

⇔Ou sur le portable uniquement 112

Le cabinet médical de Jarnac ne peut plus nous donner la liste des médecins de garde, s'adresser à la gendarmerie.

Mairie Heures d'ouverture		
Mardi	9 h-12 h	
Mercredi	14 h-18 h	
Jeudi	14 h-18 h	
Samedi	09 h-12 h	

www.mairie-chassors.fr

mairie.chassors@wanadoo.fr - Tel: 05 .45.81.06.63 -

C'est la fin de votre bulletin municipal.

Le prochain numéro de l'Echo de Chassors paraîtra fin Octobre 2019.

Merci de transmettre par mail vos informations (avant fin septembre 2019) à : Eric Verger : <a href="mailto:verger.eric@sfr.fr">verger.eric@sfr.fr</a> ou à Pierre Lévêque : <a href="mailto:pierre.leveque16@free.fr">pierre.leveque16@free.fr</a>

Echo de CHASSORS Dépôt Légal n°607 avril 1993 Préfecture de la Charente Tirage en 560 exemplaires



# - BIEN VIVRE A CHASSORS -

